

DISCOURS DE JACQUES KRABAL
SAINTE BARBE 24 novembre 2012

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous retrouver ici, aujourd'hui, pour fêter la Sainte Barbe. C'est la première fois que je le fais en tant que député et je dois vous avouer mon attachement profond à cette traditionnelle cérémonie du début du mois de décembre, qui réunit, comme partout en France, les sapeurs pompiers qui la reconnaissent comme patronne de leur action.

C'est pour moi l'occasion de redire combien il est important, pour nous élus de notre république, de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui risquent leur vie, de vous rendre hommage, à vous, les pompiers de Fère en Tardenois.

Je suis certain que vous vous reconnaissez dans les discours et les paroles que nous vous adressons. Ils relatent la réalité telle qu'elle est et donc l'admiration et la reconnaissance que nous avons pour vous. Ce message doit passer en toute occasion et nous ne répèterons jamais assez combien l'ensemble de la société est redevable de votre action.

Cela fera maintenant plus de onze ans que les services d'incendies et de secours sont de la compétence départementale. Cette « réforme » a permis de mieux structurer et de « professionnaliser » votre fonction, mais nous ne pouvons que nous louer de ce que le bénévolat reste partie intégrante de la culture du corps des sapeurs pompiers.

Je pense que vous serez d'accord avec moi pour reconnaître que la mutualisation des moyens et la prise en charge financière de cette compétence par les Conseils Généraux, avec l'accompagnement des communes et des intercommunalités, a permis d'améliorer vos capacités d'intervention. De nouvelles conditions, des moyens plus adéquats, davantage de compétences, tout cela participe du perfectionnement de vos missions dans l'unique et noble objectif d'être au service exclusif de nos concitoyens.

Au-delà de ces questions techniques, nous nous devons de ne pas oublier le courage et le dévouement de celles et ceux qui, tous les jours, font don de leurs personnes afin de venir en aide à nos populations. Quel que soit le statut sous lequel ils exercent leur mission, c'est sur eux que repose notre modèle de sécurité civile, un modèle que beaucoup nous envient quand ils ne le copient pas tout bonnement. Je voudrais rendre, ici, un hommage tout particulier aux deux personnes dont la mort a bouleversé la France entière, samedi 03 novembre dernier. Il s'agit de vos collègues des Alpes de Haute Provence : Michaël BAGHIONI, âgé de 35 ans et qui avait 19 ans de service ; de Yann SIMÉONI, âgé de 16 ans, qui avait été jeune sapeur-pompier pendant 3 ans, et dont c'était la première mission. Les 7 décès que le corps des pompiers a connu cette année, rappellent le danger auquel vous êtes confrontés en permanence et que c'est souvent, hélas, au péril de vos vies que vous sauvez celles des autres.

Aussi, il est normal que vous puissiez disposer de tous les moyens nécessaires à votre protection maximale car on sait que pour vous, le risque zéro n'existe pas.

Je voudrais rappeler quelques chiffres nationaux qui parlent d'eux-mêmes :

- En 2011, les 195.200 sapeurs-pompiers volontaires ont assuré 21.057 gardes et astreintes de jour (28.261 de nuit) et les 40.500 sapeurs-pompiers professionnels ont assuré 8.456 gardes et astreintes de jour (6.569 de nuit).

Voilà ici le point capital qui montre la force de notre modèle. Ces chiffres sont d'autant plus parlants sur l'importance de votre rôle que l'on a déterminé que 70% de vos interventions au secours des personnes ne relèvent pas, en principe, de votre cœur de métier originel.

Pour ce qui concerne Fère-en-Tardenois en particulier, pour cette année, ce ne sont pas moins de 460 interventions que vous comptez à votre actif : 75 accidents ; 56 incendies ; 26 « opérations diverses » et 303 secours à victimes. Dès lors, on ne peut que féliciter chaleureusement les 28 sapeurs-pompiers volontaires et leur 3 collègues dédiés au service de santé et de secours médical.

Notre département investit dans notre sécurité. Là aussi, quelques chiffres nous permettent de nous faire une idée précise des efforts entrepris dans le contexte que vous savez :

- À la Ferté Milon, le projet de construction du Centre de secours est en cours. Le Maître d'œuvre en est Éric PACE et le coût d'objectif actualisé de 1,4 million d'euros.
- À Braine, projet plus avancé, le maître d'œuvre est le cabinet Pouget Delassale de Soissons pour un coût d'objectif de 1,8 million d'euros.
- À Viels-Maisons enfin, le projet doit débiter courant 2013 par le choix d'un maître d'œuvre.

Tout ceci est le signe de la reconnaissance et de la considération unanimes que l'on a pour vous.

Peut-être faut-il y voir là aussi, le signe que vous êtes bien placés sous la protection de Sainte Barbe. Je ne sais si vous la savez mais en dépit de sa popularité, on s'interroge encore sur elle. Elle existe à travers des légendes, des traditions et le culte dont elle fait l'objet. On la représente communément à côté d'une tour, celle dans laquelle son père, un riche païen, la fit enfermer afin de mettre sa somptueuse beauté à l'abri. C'est durant cette captivité que, selon la légende, elle se fit chrétienne. Pour la punir, il la confia au gouverneur romain de la province. Celui-ci, particulièrement cruel, ordonna que son père la décapite. C'est lors de son supplice, en levant son épée, qu'il fut frappé par la foudre. C'est pourquoi sainte Barbe est la patronne de tous les métiers ayant à redouter le foudre ou le feu !

Voilà, entre légende et Histoire, ce qui nous réunit ici aujourd'hui.

Pour nous, élus, cet événement est l'occasion de vous rencontrer, vous, les pompiers volontaires, en fonction ou à la retraite, dans d'autres circonstances que celles souvent dramatiques où nous sommes amenés à nous voir.

Je voudrais tout particulièrement saluer et remercier vos conjointes et conjoints, vos familles, vos enfants et vos parents parce que je mesure le temps de vos absences hors de vos foyers pour des sorties opérationnelles ou pour suivre vos formations.

Cette sainte Barbe est aussi pour moi, le moment où je peux, au nom de tous les habitants de la circonscription, vous transmettre leurs remerciements et vous assurer qu'ils connaissent parfaitement l'importance de votre service, le soutien et le réconfort que votre présence leur assure chaque jour.

Je tiens également à vous remercier pour votre fidélité à honorer de votre présence toutes nos cérémonies patriotiques en leur ajoutant plus de solennité.

Vous imposez le plus grand respect et une franche admiration.

Je vous souhaite, à tous, une excellente journée.